

*Questions au Feuilleton*

## SOLLICITEUR GÉNÉRAL—LE NOMBRE DE PERSONNES DU NIVEAU SX

Question n° 370—**M. Herbert:**

1. Le 31 mars 1979, a) combien de personnes du niveau SX étaient à l'emploi du ministère du Solliciteur général, b) combien étaient (i) francophones (ii) de sexe féminin?

2. Quels sont les chiffres correspondants à ce jour?

3. Depuis le 31 mars 1979, a-t-on apporté une réforme au ministère au chapitre de l'organisation et, le cas échéant, quelles répercussions a-t-elle eues sur le nombre de ces employés?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):**

## Secrétariat du ministère

1. a) 8  
b) (i) 1  
(ii) Aucune
2. a) 10  
b) (i) 1  
(ii) Aucune

3. Oui, mais elle n'a eu aucun effet sur le nombre d'employés SX.

## Service correctionnel du Canada

1. a) 19  
b) (i) 5  
(ii) Aucune
2. a) 23  
b) (i) 5  
(ii) 1

3. Oui, mais elle n'a pas influé sur le nombre d'employés SX.

## Commission nationale des libérations conditionnelles

1. a) 27 nominations par décret du Conseil  
1 employé nommé en vertu de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique
- b) (i) 8  
(ii) 6
2. a) 28 nominations par décret du Conseil  
1 employé nommé en vertu de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique
- b) (i) 9  
(ii) 4

3. Oui, mais elle n'a pas eu d'effet sur le nombre d'employés SX.

## Gendarmerie royale du Canada

1. a) Néant,  
b) Sans objet.
2. Sans objet.
3. Non.

N.B.: En ce qui concerne les réponses aux questions 1 et 2, mentionnons, à titre d'explication, que la Gendarmerie royale du Canada n'a pas d'employés SX comme tels. Pour les besoins de la rémunération, cependant, plusieurs de ses officiers supérieurs sont considérés comme les équivalents de SX.

## SOLLICITEUR GÉNÉRAL—LE NOMBRE DE PERSONNES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

Question n° 639—**M. Howie:**

Combien de personnes œuvrant dans le secteur des relations publiques, de la publicité ou des relations avec les médias font partie de l'effectif du ministère du Solliciteur général?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):**

- 7 — Secrétariat du ministère  
9 — Service correctionnel du Canada  
30 — Gendarmerie royale du Canada  
3 — Commission nationale des libérations conditionnelles
- 49

## ENVIRONNEMENT—LE DÉVERSEMENT D'EFFLUENTS DANS LA RIVIÈRE NIAGARA—LA «SCA SERVICES» DE LEWISTON, NEW YORK

Question n° 800—**M. de Jong:**

1. Le ministère de l'Environnement a-t-il pris des mesures concernant le projet du SCA Services de Lewiston, New York, de verser 2,000,000 de gallons d'effluents dans la rivière Niagara et, le cas échéant, de quelles mesures s'agit-il?

2. Des plaintes ont-elles été présentées au gouvernement américain ou à l'état de New York et, le cas échéant, quelle en est l'importance?

3. Le ministre sait-il qu'il a été prévu de déverser quotidiennement 2,000,000 de gallons d'effluents dans la rivière Niagara qui se jette ensuite dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent?

4. Le ministère sait-il que plus de 100 millions de gallons de déchets dangereux sont déjà entreposés très près de la frontière canadienne?

5. Des mesures sont-elles prises pour veiller à ce que l'environnement du Canada soit protégé contre ces méthodes d'évacuation des déchets et, le cas échéant, lesquelles?

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** 1. Des fonctionnaires d'Environnement Canada ont suivi de près les audiences publiques qui se tiennent dans l'état de New York au sujet du déversement envisagé dans la rivière Niagara de 1,000,000 de gallons (US) d'effluents liquides industriels traités. Ces audiences ont commencé le 25 juin 1979, et le ministère s'intéresse de près aux délibérations qui se poursuivent depuis à peu près un an.

2. A trois reprises, le gouvernement du Canada a officiellement fait part au gouvernement des États-Unis de ses préoccupations quant à la qualité de l'eau de la rivière Niagara. Dans la dernière de ces communications, soit le 15 avril 1980, le Canada a cherché à obtenir du gouvernement des États-Unis, l'assurance que, au chapitre des activités de réglementation, notamment celles qui se rapportent à la SCA, les États-Unis